

mars 2002

n°1

SARREBOURG

nouvelle

Collège Mangin :
"la troisième voie"

p.2

Désillusions
des nouvelles élues

p.2

L'humeur
de François Guillaume

p.3

Insécurité : une fatalité ?

p.3

La nouvelle gestion
municipale :
de l'apathie à la frénésie

p.3

Un nouveau gymnase,
OUI, mais où ?

p.4

TAXIBUS :
la vraie fausse solution

p.4

LIBERTE !!

Aloyse Warhouver a fait dernièrement une conférence sur la presse d'avant la guerre de 1939 à Sarrebourg. Cette conférence, très intéressante, était cependant incomplète puisque l'orateur n'a quasiment évoqué que *l'Impartial* journal local à tendance satirique, qui paraissait chaque vendredi. Le rédacteur, compositeur (avec des lettres de plomb), imprimeur et distributeur était Monsieur Saucy, grand-père de Mme Emile Lallemand et de Roger Casse d'Abreschviller.

Or, à côté de *l'Impartial*, il existait deux autres journaux qui paraissaient trois fois par semaine, et qui se faisaient une concurrence à couteau tiré. Il y avait *l'écho de la Sarre*, édité par M.Morin, imprimeur en bas de l'avenue Poincaré et, *la gazette de Sarrebourg* éditée par M.Schmitt, installé rue Fayolle. L'ancêtre du Républicain Lorrain existait déjà, ainsi qu'un journal messin en langue allemande, mais les sarrebourgeois lisaient surtout les journaux locaux. Seuls, certains intellectuels lisaient la presse parisienne nationale.

A l'époque régnait sur notre département une véritable liberté de la presse, dans la mesure ou aucun des protagonistes n'était assez puissant pour racheter l'autre ou éliminer la concurrence et que par ailleurs, ils possédaient une très haute idée de la liberté d'expression, qui a reculé avec les mouvements financiers et la concentration qui en a découlée : "l'ère du fric roi" !

Ainsi la conférence susnommée, au caractère politique peu probable (j'ai la naïveté de le croire) et à l'intérêt historique évident, n'a été relatée que par l'un des deux quotidiens ayant une chronique locale. Peut-être l'oublié pensait-il que cela pourrait donner des idées saugrenues à quelque opposant en mal d'espace d'expression libre. Il n'avait pas tort.

L'idée de faire un journal local était dans l'esprit de Jean-Maurice Salen dès avant les élections de mars dernier, ce premier numéro en est la concrétisation, reste maintenant à savoir, si notre entreprise pourra grandir, alors, nous pourrions chanter " liberté, liberté chérie "

Roger Altmeyer,
retraité

GRATUIT !! Voici *SARREBOURG nouvelle* dans votre boîte à lettres. Ce n'est pas un prospectus publicitaire, ce n'est pas une adresse émanant d'une collectivité, imprimée et diffusée sur fonds publics, ce n'est pas un nouveau "gratuit" comme il en apparaît à Paris,

Marseille,
bientôt
Lyon...

SARREBOURG nouvelle est l'expression de l'Association *Sarrebourg, ère nouvelle*, née au lendemain des dernières élections municipales de Sarrebourg, constituée à partir des candidats de *Sarrebourg pour tous* et de leurs amis, dépositaires de la confiance de nombreux sarrebourgeois, décidés à poursuivre leur engagement citoyen. En cela nous sommes dans la ligne de l'article 2 de nos statuts que nous transcrivons, en totale transparence :

Article 2 : OBJET :

a) *Pérenniser et développer l'esprit de rénovation de la vie municipale manifesté par la liste "Sarrebourg pour tous", au sein d'un débat ouvert et démocratique.*

b) *Poursuivre et actualiser l'étude des grands dossiers concernant l'avenir de Sarrebourg et des Sarrebourgeois : développement économique, urbanisme et réhabilitation des quartiers défavorisés d'une part, du Centre-ville d'autre part, logement social, généralisation du Sport pour tous, faisabilité de la restauration des scolaires, intégration de la Jeunesse dans la Citoyenneté, protection des plus démunis, promotion de la Culture, Environnement et cadre de vie et tous sujets concernant l'agglomération sarrebourgeoise et l'Arrondissement (cf. le "Pays de Sarrebourg").*

c) *L'association est habilitée à se donner tout moyen pour diffuser ses propositions, ses travaux. Elle peut faire appel à des concours extérieurs pour enrichir ses réflexions.*

GRATUIT ? Mais qui finance ? Les pages que vous avez entre les mains sont imprimées à Sarrebourg, la dépense est entièrement assurée par les cotisations des membres de notre jeune association.

ET LA DISTRIBUTION ? Elle est effectuée, bénévolement, par vos concitoyens, que vous rencontrerez peut-être au bas de votre immeuble ou devant votre pavillon.

Vous trouverez dans ces quelques pages d'autres regards, parfois impertinents, toujours libres, sur notre Ville, immergée dans une société française qui doute d'elle-même, qui a peur parfois, mais qui ne doit pas s'abandonner à la tentation du repli sur un illusoire camp retranché .



Favoriser la lutte contre le chômage, lutter contre toutes les ségrégations, notamment scolaires, consentir l'effort nécessaire pour réhabiliter les quartiers en déshérence, intégrer la jeunesse qui, sans boussole, s'égare parfois dans la tentation de la violence et de la marginalité : aux Citoyens sarrebourgeois, qui en ont vu d'autres, de relever ce défi. A l'heure de la monnaie unique et de l'Europe, il n'est pas tolérable de pérenniser chez nous de nouvelles frontières, invisibles sur nos atlas, mais génératrices de frustrations et destructrices du pacte républicain.

Si notre initiative vous intéresse vous pouvez nous retrouver sur Internet,

Si vous souhaitez une suite à ce numéro 1 apportez votre contribution, rédactionnelle et/ou pécuniaire en adhérant à notre association.

pour
Sarrebourg, ère nouvelle,
Jean-Maurice Salen,
Président

Collège Mangin : "la troisième voie"

Depuis plus de cinq ans, l'association des parents d'élèves de la cité scolaire Mangin, a très légitimement milité en faveur d'une réunification géographique du collège, mettant en avant notamment les risques encourus par les élèves astreints aux incessantes navettes entre les sites de Wilson et de Gambetta. Parallèlement, la municipalité en quête d'espaces plus dignes, lorgnait sur les mètres carrés que la libération de l'annexe Wilson, n'allait pas manquer d'offrir.

Les conseils, général et régional, impliqués "dans l'affaire" se devaient de trouver un accord financier afin de transférer les internes de Labroise hébergés par le Lycée Mangin dans un nouvel internat sis dans l'enceinte du lycée professionnel, et ce, de manière à permettre aux collégiens (des deux sites) de récupérer les espaces ainsi laissés vacants. L'accord conclu par les deux collectivités au cours de l'année scolaire 2000-2001, devant aboutir à la mise à disposition du nouvel internat pour la rentrée scolaire 2003-2004 et donc à la réunification du collège *a posteriori*.

Or, de nouvelles voix se sont immiscées dans le débat et défendent une alternative que la communauté éducative accueille en partie avec scepticisme, celle d'un redéploiement de la carte scolaire en faveur d'un "nouveau collège" à Fénétrange, qui pourrait recruter 250 à 300 collégiens issus des communes du canton, aujourd'hui scolarisés sur Sarrebourg. Si de toute évidence, l'enjeu local ne nous échappe pas et qu'il peut même sembler légitime qu'une telle revendication fasse jour, la mixité sociale apportée par ses enfants d'origine rurale manquerait inévitablement au collège Mangin, amputé d'un tiers de ses effectifs.

Toutefois, quelle que soit, la solution envisagée, les conséquences économiques, à court-moyen terme, mais surtout les effets pédagogiques pervers qu'elles pourraient induire, méritent d'être discutés.

La réunification au sein de la cité scolaire Mangin (près de 2000 élèves) n'est pas sans susciter de nombreuses interrogations. À première vue, il suffit simplement de

construire un nouvel internat et de mettre aux normes, de rénover, l'ancien.

Cependant, l'occupation par les collégiens de cet espace ainsi réhabilité, augmente la pression démographique sur des infrastructures de capacité insuffisante, que ce soit la cour, les parking voire la cantine dont le dimensionnement insuffisant* a déjà entraîné la mise en œuvre d'emplois du temps pour le moins surchargés et d'une efficacité pédagogique pour le moins discutable. Parallèlement, le GRETA et son administration devraient trouver asile ailleurs, dans des locaux qui pour l'instant n'existent pas.

Enfin, le conseil général en charge des collèges mais aussi du lycée Mangin (exception historique dans l'académie), devra trouver la ressource d'offrir aux enfants et à leurs parents des conditions d'exercice dignes de l'Education Physique et Sportive dans la mesure où le gymnase n'offre ni les espaces, ni le confort sonore et thermique, que l'on est en droit d'exiger.

De toute évidence, la marche "à la réunification" est semée d'embûches et autre "chasse-trappes" et d'effets financiers induits qui ne manqueront pas de sembler bien lourds au soir du dernier coup de truelle.

Cependant, c'est sur le front pédagogique et de la sécurité, que ces deux projets des "ville et des champs" peuvent être renvoyés dos à dos. En effet, masser plus de 2000 élèves de 11 à 23 ans, dans une enceinte certes en partie cloisonnée, soulève de sérieuses interrogations quant à la régulation des flux piétonniers et automobilistes

ainsi que quant aux risques en terme de sécurité qu'une telle concentration ne manquera pas de susciter.

La partition, d'un côté un collège à recrutement rural, de l'autre, un collège de centre-ville à recrutement très populaire, est-elle la solution la plus conforme à l'idéal républicain "d'égalité des chances" ?

Nous laissons chacun juge de la réponse, mais le rôle de l'Éducation Nationale et celui des collectivités devra être de préserver la mission de service public assignée à l'État en matière d'enseignement et non de créer une ségrégation spatiale et sociale pour le moins contre-productive.

C'est pourquoi, il nous semble urgent de faire entendre la "voix de la raison", qui pourrait passer dans le cadre de l'acquisition par la ville du Quartier Gérôme, par la création d'un collège à part entière, offrant tous les gages de sécurité et d'efficacité qu'un site propre offrirait. Les cuisines du Lycée Mangin pourraient fournir les repas pris au nouveau collège, les infrastructures sportives situées dans l'enceinte de l'ancien quartier militaire ou celles que la commune voudrait étendre à proximité du COSEC permettraient de satisfaire les collégiens déplacés, et de fait, fournir un peu d'oxygène aux lycéens et étudiants des classes de BTS, tout en permettant aux collèges de la Mésange et "Gérôme" de redéfinir la carte scolaire conformément aux attentes de toute la communauté éducative.

Le GRETA n'aurait plus à déménager et les coûts de la remise aux normes de l'ancien collège de Fénétrange ou de l'actuel internat pourraient être investis dans un projet d'équipement durable.

Jean-Yves Schaff**

* *Le self initialement présenté à l'approbation du conseil général prévoyait, une chaîne de plus. Pour des raisons budgétaires, le projet a été amputé suscitant de vraies difficultés pour écouler les flux aux heures de pointe.*

** *L'auteur de cet article est enseignant, son point de vue n'engage que lui. Il n'est ni le porte parole de ses collègues, ni celui de sa hiérarchie.*

Désillusions des nouvelles élues

Depuis longtemps nous rêvions d'une ville différente, plus solidaire, moins élitiste (sport, culture,...).

Les élections municipales de mars 2001 nous ont offert l'occasion de sortir de la critique passive, de l'opinion privée, de nous investir ; l'opportunité de réfléchir à un projet alternatif pour la ville, de le proposer.

Candidatures de femmes, pour la parité, parce qu'il en fallait ? A aucun moment nous ne l'avons ressenti ou ne nous sommes positionnées ainsi.

Candidatures de citoyennes qui tout simplement défendaient d'autres idées.

Le "choix des urnes" nous a attribué un rôle nouveau, précis dont nous allions découvrir les subtilités et les limites : "élues de l'opposition".

Elues, certes : 24 % des sarrebourgeois nous ayant accordé leur confiance dès le premier tour, 42 % au second, notre projet, nos propositions et l'espoir que vous y aviez placé, nous semblaient avoir une certaine légitimité, du moins le croyions-nous...

Or nous allions vite découvrir ce que voulait dire "d'opposition". Un débat d'idées, des échanges de vues, des projets, discutés au sein du conseil ou dans les commissions ou groupes de travail ? **Pas du tout !**

S'il devait y avoir débat ou discussions lors du conseil, la phrase rituelle qui matérialise les forces, tombe : "on passe au vote". 33 conseillers dont 7 divers gauche, les comptes sont vite faits et le débat enterré, "circulez il n'y a rien à voir..."

D'opposition, donc, mais aussi **ELUES**, au féminin ! Pas "suffragettes", mais néanmoins surprises des stéréotypes sexistes concernant le rôle des femmes :

"si le débat est court, très court, les femmes auront le temps de préparer le repas de leur époux..."

**Marie-Laurence Gautrin,
Christine Host et Josette Mabire,**
conseillères municipales

L'humeur de François Guillaume (petite chronique sarrebourgeoise)

Lundi : passage au bureau de poste. Malheur : la file d'attente est à nouveau bien garnie ! J'y prends donc ma place, non sans lancer, pour accompagner le cœur des infortunés, un long soupir d'énervement. C'est alors qu'intervient le miracle : au secours des naufragés de l'impatience, une jeune employée souriante m'accoste et avec une redoutable efficacité se saisit de mon pli, le timbre, l'oblitér, et le précipite dans une caisse jaune. Tout cela en moins d'une minute. Bravo à cette initiative de la Poste : le guichet mouvant!

Mardi : après l'aguichant guichet, le bronze boisé ! Si le sapin peut servir à vêtir quelque peu cette dame dénudée de la place du marché, quel est l'intérêt des branchages tout autour de cette main lépreuse qui défigure la gare ? On peut penser qu'il est prévu d'immoler l'hidieuse sculpture à l'occasion de quelque fête païenne, spectacle auquel je ne manquerai pas d'assister.

Mercredi : inauguration (en grande pompe) d'une nouvelle station service, entièrement automatisée. Et fi de la boutique -épicerie qui savait nous dépanner à toute heure, sept jours sur sept. Au fait, qu'est devenu le gérant ? Mais bon, on n'arrête pas le progrès comme cela. Avec les distributeurs de K7 vidéo qui fleurissent sur la place publique, Sarrebourg entre allègrement dans le XXI^e siècle. A qui le tour ?

Jeudi : c'est marrant le passage à l'euro : la plupart des prix ont augmenté mais mon porte-monnaie est deux fois plus lourd qu'avant !

Vendredi : le marché ! J'aurais aimé en parler. Faute de pouvoir me garer, je reprends ma route frustré, vers un grand hypermarché.

Samedi : petits conseils pour les non initiés à l'incontournable ballade dans la grand'rue :

- savoir se montrer,
- savoir regarder d'un œil sévère voire désapprobateur les statues aux poses suggestives (ou ne pas les regarder du tout mais c'est trop difficile),
- faire de même avec les jeunes de la place Wilson, on ne sait jamais, on pourrait avoir des problèmes.

Dimanche : jogging matinal à l'étang l'évêque. Comme annonciateur des beaux jours, sa majesté le cygne est de retour. Il commençait à me manquer celui-là ! Mais où donc avait-il disparu lorsque le plan d'eau ressemblait à une patinoire ? A t-il migré vers une chaude et luxuriante contrée ? (les cygnes domestiques ne migrent pas mais on peut rêver) Par ailleurs, le fier anatidé n'est pas revenu bredouille de ses exotiques pérégrinations : une compagne l'aide dorénavant à régner sur une bande de canards bruyants. Longue et heureuse vie...

Insécurité : une fatalité ?

Les événements du nouvel An à Sarrebourg reposent la question des réponses à apporter à la violence et aux diverses incivilités qui perturbent la vie des grandes agglomérations mais aussi la nôtre.

Face aux provocations, à l'agressivité, aux dégradations voire aux agressions physiques, que pouvons nous faire ? Faut-il céder au découragement ou sombrer dans une crise d'autoritarisme ?

Quand bien même, les mesures dites répressives que certains souhaitent, seraient une réponse, elles n'auraient pas le mérite de traiter le mal en profondeur et ignoreraient que ces actes, à l'évidence répréhensibles, sont très souvent l'expression de " jeunes voire de très jeunes " pour lesquels, les magistrats ne peuvent proposer des sanctions pénales appropriées.

Les mesures dites de prévention, telles que :

- les emplois d'utilité sociale (travailleurs sociaux, médiateurs...)
- l'augmentation du nombre des logements sociaux (et de leur dignité)
- la meilleure répartition de l'habitat populaire (pour favoriser la mixité sociale et mettre fin à la ségrégation spatiale et sociale)
- la mise en place d'une police de proximité

Vont dans le bon sens, mais sont très souvent peu ou mal appliquées comme à Sarrebourg, où l'on accuse du retard, faute de volonté et de moyens financiers allègrement dispensés ailleurs...

En fait, le mal est plus profond et ne peut se contenter d'effets d'annonce, comme le " fameux

plan Marshall de la Sécurité " proposé par le candidat Chirac en 1995 et que Alain Juppé, premier ministre n'a jamais sorti des cartons. On ne peut non plus, rejeter sans cesse les responsabilités sur l'Etat, comme le fait systématiquement systématiquement le Maire, dans notre commune.

Ces actes sont, en réalité, la conséquence d'une crise de société à multiples facettes :

- crise de l'autorité et de l'éducation, au sein des familles et de l'Ecole,
- crise de la "valeur travail", des notions d'effort et de dépassement de soi, dans un monde où l'argent facile est roi (football, tennis, golf, sports mécaniques...),
- crise du monde politique, secoué par des affaires de tous genres,
- crise des médias, dictés par l'audimat et qui, cèdent à l'exacerbation de la violence gratuite, des faits divers exhibés mais non analysés,
- crise du cinéma, notamment américain qui lui aussi valorise la violence, pour lequel "l'accord parental devrait être indispensable",
- crise de la solidarité, dans un environnement égoïste où chacun veut améliorer sa situation personnelle sans se soucier de l'intérêt de la communauté.

Bref, répondre à la question de l'insécurité, c'est résoudre toutes ces questions, c'est interpréter ces maux, y apporter des solutions dans la sérénité, y allouer les moyens tant humains que financiers, nécessaires. C'est à ce prix que l'on sortira progressivement de ce mauvais pas.

Jean-Marie Brichler,
conseiller municipal

La nouvelle gestion municipale : de l'apathie à la frénésie

Alors que l'on avait au cours de la campagne érigé le taux d'endettement (du côté des supporters de l'actuelle majorité) au panthéon de la saine gestion, on apprend dans le dernier bulletin municipal que le budget de la ville est engagé sur tous les fronts :

- celui du musée,
- de la piscine (de son extension et des corrections nécessaires du projet initial),
- du golf,
- de l'acquisition du Quartier Gérôme,
- de la réhabilitation opportune de la place des Marronniers et de l'avenue de France,
- des réguliers et plus que nécessaires travaux de voirie.

Parallèlement, on attend l'engagement de la commune dans de nouveaux projets :

- salle omnisports,
- salle de spectacles,
- cantine pour les élèves du primaire,
- transport collectif pour tous les publics (lire le résumé de l'affaire : Taxibus, la vraie fausse solution)

Le budget de la ville (et des collectivités locales que l'on ne manquera pas de solliciter) pourra-t-il au cours des cinq prochaines années satisfaire cette boulimie d'investissements ? Quels sont les arbitrages et les victimes des choix budgétaires qui en découleront ?

On doit notamment craindre que certaines dépenses sociales soient sacrifiées sur l'autel de l'ostentatoire (des dépenses visibles voire "visionnaires" selon les termes de M.Marty), que les subventions aux associations actives au quotidien, ne soient pas à la hauteur des enjeux auxquels elles sont confrontées :

- insertion professionnelle des femmes, des jeunes non diplômés
- soutien matériel et psychologique aux ménages, aux individus en situation d'exclusion (mères célibataires, sans domiciles fixes),
- intégration sociale des enfants au sein des associations culturelles et sportives.

La gestion d'une collectivité, soumise à un strict encadrement de la part des services préfectoraux voire de la Cour des Comptes, consiste essentiellement en des arbitrages entre postes budgétaires, entre dépenses de fonctionnement et investissement. Or il nous semble, qu'échaudée par le ballottage de mars 2001, la majorité actuelle se soit laissée emportée par une envie frénétique de faire afin qu'on ne puisse plus lui reprocher de ne pas faire...

M.le maire aurez-vous les moyens de vos ambitions ?

Jean-Yves Schaff,
professeur de Sciences Économiques et Sociales

Un nouveau gymnase, OUI, mais où ?

Pourquoi un gymnase ?

Sarrebourg, 30 décembre 2001 : rencontre internationale de handball féminin, ASPTT Metz versus Trèves. 15 minutes avant le coup d'envoi François Bertrand, l'entraîneur mosellan est livide, ses filles ne veulent pas disputer le match. Pourquoi ? La salle n'est pas conforme à une pratique du handball en toute sécurité (trop peu de dégagement autour du périmètre réglementaire). La rencontre a finalement lieu, au ralenti pour certaines internationales ("n'est ce pas Leila ?"), les spectateurs ne peuvent profiter pleinement du spectacle : barrières devant les yeux, tiers du terrain masqué compte tenu de la configuration des tribunes...

D'autres exemples soulignent encore un manque cruel de locaux adaptés : un club de judo dans un dojo vétuste (et ouvert à tous les vents), une association de danse dans des préfabriqués, des clubs de sports collectifs

ou de raquettes (le 1^e RI à la rescousse du Tennis-club) qui manquent de créneaux pour entraîner toutes leurs équipes...Et heureusement que Sarrebourg n'a pas de club de volley ou de Badminton engagés en championnat !

De plus, l'éducation physique pour les écoles primaires et secondaires se fait parfois dans des conditions précaires : préaux non équipés, gymnases (et vestiaires) partagés par deux voire trois classes.

Sarrebourg se doit de développer une politique en matière d'infrastructures sportives, digne de ce nom !

Où construire ce complexe sportif ?

Des informations circulent au sujet d'un projet de construction d'un gymnase à proximité de l'actuel Cosec. Ce choix ne nous apparaît pas le plus judicieux. En effet, nous pensons qu'un complexe situé plus proche du centre-gare (Quartier Gêrôme, emprise SNCF voire dans la proximité directe de la Cité Scolaire

Mangin) répondrait mieux aux attentes des Sarrebourgeois et des habitants des communes périphériques, en permettant :

- d'offrir des espaces et des créneaux supplémentaires aux écoles primaires, notamment de Hoff et des primevères, qui en sont dépourvus,
- de "désengorger" la cité scolaire Mangin et ses 2200 élèves, qui souffrent d'une insuffisance d'espaces limitant les pratiques pédagogiques,
- de rapprocher les sportifs visiteurs de la gare,
- de montrer aux sarrebourgeois, que le sport est au cœur de la Cité.

Donnons aux sarrebourgeois des conditions de pratiques sportives optimisées et aux enfants scolarisés un environnement propice à leur épanouissement.

Patrice Jolé,

professeur d'Education Physique et Sportive

TAXIBUS : la vraie fausse solution

Lors de la remise du deuxième véhicule à l'AIPH, pour le transport des personnes handicapées et à mobilité réduite, Monsieur le Maire de Sarrebourg a dit, entre autres choses, qu'il pensait à la possibilité d'acquérir un minibus pour transporter également les personnes valides, à la demande (j'ai besoin de me déplacer, je téléphone...). Nous avons déjà entendu dire que nos édiles avaient enquêté auprès d'autres villes, pour étudier la faisabilité d'un service de bus à l'échelle de la Communauté de Communes, qui s'avérerait trop onéreuse.

Cette enquête, inutile à nos yeux, ne rend pas obsolète une réflexion portant sur **un service urbain cadencé**, dans l'agglomération sarrebourgeoise. Pendant la campagne électorale des municipales, nous avons projeté la création d'un tel service.

Précisons que près des deux tiers des citoyens de la commune s'étaient déclarés intéressés par la mise en œuvre d'une desserte régulière de leurs quartiers. Par ailleurs, les besoins des habitants des communes avoisinantes, ne sont pas les mêmes que ceux exprimés par les habitants de Sarrebourg résidents dans la périphérie, toutes les communes étant desservies par un TIM ou un autre transporteur. Faire sortir le bus de la ville, implique des autobus offrant unique-

ment des places assises, le transport occasionnel de personnes "DEBOUT" n'étant toléré par le code de la route, que dans le cas des "transports collectifs urbains" (métros, tram, trolley ou bus...). D'autre part, la desserte des communes de la communauté supposerait des bus d'une capacité supérieure à 20 places assises, plus cher à l'achat et moins facile à rentabiliser à l'usage.

Aussi, nous apparaît-il plus judicieux de n'envisager l'extension de la desserte intercommunale, qu'après avoir rôdé le service urbain cadencé, et d'avoir soumis nos concitoyens de la Communauté des Communes à une enquête sur leurs besoins et habitudes de transport, qui pourraient s'avérer très différents de ceux exprimés par les habitants de la commune de trente mille âmes à laquelle nos édiles se sont référés pour motiver leur refus.

D'autre part, la solution préconisée par l'actuelle municipalité, d'organiser un service de taxibus, nous semble mauvaise.

Premièrement par la concurrence qu'elle ferait aux artisans-taxi, en faisant du "porte à porte".

Deuxièmement, ce service requiert un service de réservation (un central téléphonique) donc une personne supplémentaire par rapport à un transport collectif urbain habituel.

Troisièmement, les files d'attente générées par un tel service, ne manqueront pas de décourager les usagers et de rendre caduque l'initiative.

De fait, le taxibus servira occasionnellement pour transporter une personne n'ayant aucun impératif horaire, et ce pour un coût exorbitant pour la collectivité.

A contrario, l'autofinancement d'un transport urbain cadencé nous semble toujours envisageable ainsi que nous l'avions suggéré lors de la campagne électorale.

En conclusion, s'il est très louable de s'occuper des besoins de nos co-communautaires, il nous semble Monsieur Marty, nécessaire de vous rappeler que vous êtes président de la communauté des communes, parce que vous êtes avant tout maire de la ville de Sarrebourg, et qu'un certain nombre de vos concitoyens ne peuvent se rendre au parcours de santé, à la piscine, au stade municipal, au golf ou voire au centre-ville y faire leurs courses. Certains n'ont pas de véhicules, d'autres pas encore l'âge de conduire ou plus la capacité de le faire, mais tous apprécieraient de pouvoir s'abstraire du "diktat du tout automobile".

Roger Altmeyer,
retraité

Le contenu des articles est l'opinion de leurs auteurs qui en assument l'entière responsabilité.

Contribuez !

Vous pouvez soutenir l'association Sarrebourg, ère nouvelle en nous contactant :

association Sarrebourg, ère nouvelle

14 rue des Cigognes

57400 Sarrebourg

site internet : <http://sarrebourgouvelle.free.fr>